

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

COMITE DE DIRECTION

101ème séance

Samedi, 9 août 1941, à 10 heures 30.

PROCES - VERBAL
=====

PRESENTS

MM. V. VAN STRAELEN
L. BURGEON
P. CHARLES
J. MAURY
W. ROBYNS
M. van den ABEELE
J.-P. HARROY

Président

Membres
Secrétaire du Comité
de Direction

EXCUSE

M. R. BOUILLENNE

Membre

ABSENTS

MM. J. RODHAIN
L. HAUMAN

Vice-Président
Membre

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur V. VAN STRAELEN.

Le Président fait part au Comité de ce que Sa Majesté le Roi a bien voulu le charger de remercier l'Institut pour les sentiments qui lui avaient été exprimés à l'occasion de la centième séance du Comité de Direction.

Le Président apprend aux membres du Comité que l'Académie Royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique, Classe des Sciences, a décerné le prix quinquennal de SELYS-LONGCHAMPS à M. G. F. de WITTE, Conservateur au Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique et collaborateur de l'Institut, pour les progrès que sa mission au Parc National Albert, en 1933-1935, a fait effectuer à la connaissance de la faune congolaise. C'est la première fois que ce prix est décerné pour des travaux relatifs à la Colonie. Le Comité décide d'adresser des félicitations à M. de WITTE.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE.

Le Procès-Verbal de la 100ème séance (17 mai 1941) est approuvé à l'unanimité.

PROCES-VERBAL DE LA 99ème SEANCE (19 avril 1941).

M.R. BOUILLENNE ayant demandé, par écrit, après que ce Procès-Verbal eût été approuvé, que soit modifié le texte de la décision n° 872, il est décidé, avant de procéder à cette rectification, d'attendre une séance à laquelle M. BOUILLENNE soit présent.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT.

Le Comité approuve le Président qui a offert une série de publications de l'institution à M.A. GALOPIN, Gouverneur de la Société Générale de Belgique, Président de l'Union Minière du Haut-Katanga.

DECISION 880.- PUBLICATIONS DE LA MISSION P. SCHUMACHER.

Les fascicules I et III de ce Chargé de mission, respectivement intitulés : "Die physische und soziale Umwelt der Kivu-Pygmäen" (environ 280 pp. + Pl.) et "Die Kivu-Pygmäen" (environ 310 pp. + Pl.) seront publiés par l'Institut Royal Colonial Belge.

Le R.P. SCHUMACHER groupera, en une nouvelle rédaction, ceux des éléments de ces deux manuscrits qui intéressent les Parcs Nationaux. Ce nouveau texte deviendra le fascicule I de la collection "Exploration du Parc National Albert - Mission P. SCHUMACHER".

DECISION 881.- PUBLICATIONS DE LA MISSION J. LEBRUN.

Ces publications paraîtront suivant le programme élaboré le 12 juin 1941 par les membres botanistes du Comité, au cours d'une réunion dont le compte-rendu figurait en annexe à l'Ordre du Jour de la présente séance.

DECISION 882.- RENOUELEMENT DU MANDAT TRIMESTRIEL DE MM. L. TOUSSAINT, R. MOORTGAT ET R. LAURENT.

MM. J. LEBRUN, W. ROBYNS et G.F. de WITTE ayant émis un avis favorable respectivement sur l'activité de M. L. TOUSSAINT, R. MOORTGAT et R. LAURENT, il sera proposé à la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge de renouveler l'engagement de ces trois collaborateurs pour un nouveau terme de trois mois, prenant cours le 1er août 1941.

Ces dispositions sont conformes aux décisions du Comité n° 827 (94ème séance - 5 octobre 1940), n° 837 (95ème séance - 9 novembre 1940) et n° 855 (97ème séance - 25 janvier 1941).

M.R. MOORTGAT a dû suspendre son travail pendant deux mois, par ordonnance médicale. Pendant cette interruption, la Fondation a continué à lui payer son indemnité mensuelle de travail. M. MOORTGAT reprendra vraisemblablement son activité le 1er septembre 1941.

DECISION 883.- RENOUELEMENT DU MANDAT TRIMESTRIEL DE M.A. TATON.

M. J. LEBRUN ayant émis un avis favorable sur l'activité

* * *

de M.A.TATON, il sera proposé à la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge de renouveler l'engagement de ce collaborateur pour un nouveau terme de trois mois prenant cours le 1er septembre 1941.

Ces dispositions sont conformes à la décision n° 874 du Comité (100ème séance - 17 mai 1941).

DECISION 884.- COLLECTIONS SCIENTIFIQUES. ETUDE DES MICROHYMENOPTERES
DES COLLECTIONS G.F.de WITTE.

M.J.GHESQUIERE a été pressenti pour l'étude des Hyménoptères de petite taille figurant parmi les récoltes de la mission G.F.de WITTE 1933-1935.

Ce spécialiste a demandé pour entreprendre ce travail un subside de DIX MILLE FRANCS. Cette demande sera transmise, avec avis favorable, au Conseil d'Administration de la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge.

M.GHESQUIERE assurera la détermination de ces Microhyménoptères, à l'exception de la famille des Proctotrupides, laquelle sera confiée à M.H.DEBAUCHE, de l'Université de Louvain.

RAPPORT DE FIN DE TERME DU DELEGUE AUX VISITES. (annexe II de l'Ordre du Jour).

Certains points de ce rapport feront l'objet d'une délibération lorsque les circonstances le permettront.

DECISION 885.- PROPAGANDE. PROPOSITION DE M.R.DUPRIEZ.

M.R.DUPRIEZ propose d'éditer, au départ de clichés de l'Institut, des photographies de dimensions 5,5 cm. x 8 cm. (snapshots), dont il assurerait la vente. Une redevance de deux centimes par photographie serait payée à l'Institut qui, d'autre part, n'aurait à engager aucune mise de fonds.

M.DUPRIEZ sera prié de soumettre à l'institution un projet de contrat.

DECISION 886.- PERSONNEL DE L'INSTITUTION.

Le Comité fixe à six mois après la fin des hostilités l'échéance de remboursement des prêts extraordinaires consentis aux membres du personnel de l'institution conformément à la décision n° 865 (98ème séance - 15 mars 1941).

D'autre part, suite aux nouvelles dispositions arrêtées par MM. les Secrétaires Généraux, les majorations de traitement ou d'indemnité suivantes sont décidées, applicables sur le chiffre des rétributions au 1er mai 1941, avec effet rétroactif à cette date :

- 1°) 10% au Secrétaire du Comité de Direction, au Délégué aux Visites et à MM.A.HOUBEN et G.NUYTEN.
- 2°) 20% à MM.G.F.de WITTE, qui dirige les publications et l'étude des collections scientifiques de l'institution, G.DIE VLEESCHAUWER, comptable, H.CLOETENS, P.POSKIN, P.VANSCHUYTBROECK et Mme.G.DISPY, concierge.
- 3°) Le salaire horaire de l'apprenti-préparateur A. DE BROUX est fixé à 4,50 frs (Majoration de 20%).

M.A.JANSSENS est nommé Entomologiste-adjoint, au traitement de DIX-HUIT MILLE FRANCS annuels.

Enfin, M.A.HOUBEN bénéficie, à l'occasion de son mariage et compte tenu de ses excellents états de service, d'une majoration de traitement de CENT FRANCS mensuels, prenant cours le 1er février 1941. A cette date son traitement annuel atteignait ainsi VINGT-DEUX MILLE DEUX CENTES FRANCS.

PUBLICATION DE M.L.HERMANS. CARTE MAGNETIQUE DU CONGO.

Le Comité se voit présenter le fascicule II de cette publication. Consacré au "Kivu-Ruanda-Région des Parcs Nationaux", ce fascicule constitue réellement le rapport de fin de mission de M.HERMANS.

Le Comité manifeste sa satisfaction pour l'étendue et la qualité de ce travail.

DECISION 887.- ASSURANCES.

Les Compagnies "Les Propriétaires Réunis" et le "Lloyd Belge" couvriront contre les risques d'incendie les bâtiments appartenant à l'Institut en Afrique, tandis que la "Caisse Patronale" assurera contre les accidents les véhicules de l'institution circulant au Congo.

DECISION 888.- DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE DE L'INSTITUT.

Le subside de 25.000,--frs consenti le 8 mars 1940 par la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge (décision n°63 - 17ème séance du Conseil d'Administration) s'étant avéré insuffisant, un nouveau crédit de VINGT MILLE FRANCS sera demandé à cette institution, pour terminer la préparation des albums où seront présentés les meilleurs clichés photographiques de l'Institut.

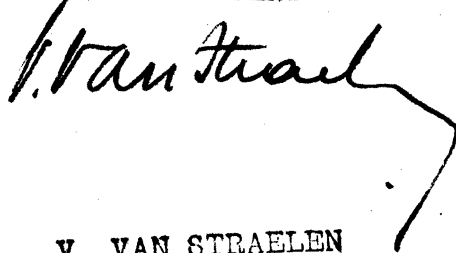
La séance est levée à 12 heures 30.

LE SECRÉTAIRE DU COMITÉ
DE DIRECTION,



Jean-Paul HARROY.

LE PRÉSIDENT



V. VAN STRAELEN